

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)**

**DATE CONVOCATION**

17 février 2026

**DATE D’AFFICHAGE**

17 février 2026

**Nombre de conseillers**

en exercice : 15

présents : 13

votants : 15

L’AN DEUX MIL VINGT SIX, MARDI 3 MARS A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

**Etaient présents :** Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. BELFORT, M. COLIN, Mme DESBOIS, M. DEGOULET, M. FIMIEZ, Mme GUYON, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER.

**Absents excusés :**

Mme DEMAYA donne procuration à M. Franck BARRIER

M. CHAUFOUR donne procuration à M. FIMIEZ

**Absent non excusé :**

Néant

**Secrétaire de séance :** M. Fabien LECERF

**2. Affectation des résultats des budgets 2025 (Commune, Multiservices, Panneaux photovoltaïques)**

**Délibération DE02-03032026**

**affectation du résultat du budget principal commune 2025**

Mme COUET rappelle les résultats de l’exercice 2025 du budget de la commune :

**BUDGET PRINCIPAL :**

**Section de fonctionnement**

Recettes de fonctionnement : + 1 300 706,84 €

Dépenses de fonctionnement : + 1 020 645,77 €

Soit le résultat de l’exercice : + 280 061,07 €

Le budget CCAS étant clôturé + 2 387,38 €

**Le résultat à affecter au budget 2026 est donc 282 448,45 €**

**Section d’investissement**

Recettes d’investissement : + 584 574,86 €

Dépenses d’investissement : + 373 613,63 €

Le résultat de l'exercice : + 210 961,23 €  
Le budget CCAS étant clôturé + 359,96 €

Le résultat à affecter au budget 2026 est donc 211 321,19€.

Mme COUET propose d'affecter le résultat comme suit au budget commune 2026 :  
Compte 001 : 211 321,19 € (recettes d'investissement)

Compte 1068 : 122 433,66 € (recettes d'investissement)  
Compte 002 : 160 014,79 € (recettes de fonctionnement)

Le Conseil municipal vote :  
Nombre de voix pour : 13  
Nombre de voix contre : 2  
Nombre d'abstentions : 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 13 voix pour, 2 voix contre et 0 abstentions, approuve l'affectation des résultats 2025 au budget principal 2026 tel que résumé ci-dessus.

#### **affectation du résultat du budget multiservices 2025**

Mme COUET rappelle les résultats de l'exercice 2025 du budget multiservices :

#### **BUDGET MULTISERVICES :**

##### **Section de fonctionnement**

Recettes de fonctionnement : + 14 390,05 €  
Dépenses de fonctionnement : + 19 536,08 €

Soit le résultat de l'exercice : - 5 146,03 €

Le résultat à affecter au budget 2026 est donc - 5 146,03 €

##### **Section d'investissement**

Recettes d'investissement : + 453 858,80 €  
Dépenses d'investissement : - 884 016,43 €

Soit le résultat de l'exercice : - 430 157,63 €

Le résultat à affecter au budget 2026 est donc - 430 157,63 €

Mme COUET propose d'affecter le résultat comme suit au budget multiservices 2026 :  
Compte 001 : 430 157,63 € (dépenses d'investissement)

Compte 002 : 5 146,03 € (dépenses de fonctionnement)

**Le Conseil municipal vote :**

**Nombre de voix pour : 13**

**Nombre de voix contre : 2**

**Nombre d'abstentions : 0**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 13 voix pour, 2 voix contre et 0 abstentions, approuve l'affectation des résultats 2025 au budget multiservices 2026 tel que résumé ci-dessus.

### **affectation du résultat du budget panneaux photovoltaïques 2025**

Mme COUET rappelle les résultats de l'exercice 2025 du budget panneaux photovoltaïques :

#### **BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :**

##### **Section de fonctionnement**

Recettes de fonctionnement : + 6 025,88 €

Dépenses de fonctionnement : + 39,98 €

Soit le résultat de l'exercice : + 5 985,90 €

Le résultat à affecter au budget 2026 est donc + 5 985,90 €

##### **Section d'investissement**

Recettes d'investissement : + 1 116,51 €

Dépenses d'investissement : 0,00 €

Le résultat de l'exercice : + 1 116,51 €

Le résultat à affecter au budget 2026 est donc + 1 116,51 €

Mme COUET propose d'affecter le résultat comme suit au budget panneaux photovoltaïques 2026 :

Compte 001 : 1 116,51 € (recettes d'investissement)

Compte 002 : 5 985,90 € (recettes de fonctionnement)

**Le Conseil municipal vote :**

**Nombre de voix pour : 15**

**Nombre de voix contre : 0**

**Nombre d'abstentions : 0**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, approuve l'affectation des résultats au budget panneaux photovoltaïques 2026 tel que résumé ci-dessus.

Fait à Voivres-lès-le-Mans  
Le 5 mars 2026

Le Maire  
Martine COUET



Le secrétaire de séance  
Fabien LECERF